

Troubles du mouvement (neurologie)

Milieu :	Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
Durée :	1 période
Responsable :	Dr Michel Panisset, neurologue Dre Christiane Lepage, omnipraticienne
Autres patrons impliqués :	
Autres professionnels impliqués :	5 neurologues : Michel Panisset - responsable de stage Sylvain Chouinard Nicolas Jodoin Valérie Soland Pierre Blanchet 1 omnipraticien : Christiane Lepage

Statistiques : Nombre moyen annuel de patients vus à l'unité des troubles du mouvement CHUM, 4800 patients.

Description du stage

Le service de neurologie du département de médecine interne du Centre Hospitalier Universitaire de Montréal (CHUM) compte plus de 30 neurologues œuvrant sur 3 sites (Hôpital Notre-Dame, Hôpital Saint-Luc, Hôtel Dieu de Montréal)

Le service de neurologie du CHUM assume pleinement ses 3 missions qui sont la clinique, l'enseignement et la recherche et ce autant en neurologie générale qu'à l'intérieur des multiples Cliniques spécialisées externes que l'on y retrouve (clinique d'ataxie, d'épilepsie, de la migraine, de neuro-cognition, de neuro-génétique, de neuro-musculaire, de neuro-vasculaire, de sclérose en plaques et enfin la clinique des troubles du mouvement.

Le CHUM est un chef de file dans le traitement et le suivi des maladies neurologiques. L'unité des troubles du mouvement figure parmi les services surspécialisés en sciences neurologiques de niveau tertiaire et quaternaire la définissant incontestablement comme un centre de référence.

L'unité des troubles du mouvement existe maintenant depuis plus de 10 ans et est devenue ainsi la clinique la plus importante au Québec, avec plus de 4000 dossiers actifs. Le Dr Michel Panisset en est le chef (il est aussi chef du service de neurologie).

Outre les 5 neurologues et l'omnipraticien qui y œuvrent, on y retrouve une équipe interdisciplinaire, d'infirmiers, de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes, d'orthopédiste, de nutritionniste et des travailleurs sociaux.

La clientèle se compose de patients souffrant de la maladie de Parkinson, de Parkinsonisme induit, de la maladie de Huntington, de dystonie, de tremblements essentiels, etc.

La clinique du mouvement, par son volume d'activités et son expertise, attire plusieurs résidents en neurologie, médecine interne et autres spécialités.

Le résident qui y œuvrera lors de son stage de surspécialité sera jumelé à différents neurologues et membres de l'équipe interdisciplinaire. Le résident interviendra lors de chacune des étapes de la prise en charge d'un patient. Il complètera un questionnaire exhaustif neurologique et médical, effectuera un examen neurologique élaboré avec recherche spécifique des signes menant à établir un diagnostic différentiel complet des troubles du mouvement. Par la suite, il devra compléter son investigation par le recours justifié à diverses techniques (labo, imagerie cérébrale et autres).

Dans un deuxième temps, le résident devra connaître les indications, contre-indications et effets secondaires des différents traitements : pharmacothérapie, neurochirurgie, stimulation magnétique trans-crânienne, etc. Le tout se fera en collaboration avec l'équipe traitante d'où le rôle important que joue la communication lors de ce stage.

On s'attend à ce que le résident puisse rencontrer environ 30 patients/semaine dont au moins 2 à 3 nouveaux cas.

En plus des activités cliniques du service de neurologie, le résident pourra parfaire ses connaissances lors des réunions scientifiques du service qui ont lieu le mardi de 8h à 9h (Club de lecture) et les de jeudi 8h à 9h (Réunion scientifique du service) et de 9h à 10h (Clinique du résident ; présentation de cas).

Objectifs CanMEDS

Au terme de son stage, le résident aura acquis les compétences suivantes :

EXPERT MÉDICAL

Aptitudes cliniques

- Savoir faire le questionnaire, l'examen neurologique et l'évaluation de base d'un patient âgé présentant des troubles du mouvement. : être capable de faire un questionnaire complet, incluant les antécédents, la médication, la symptomatologie actuelle (au niveau moteur, cognitif, comportemental, des troubles de l'humeur, du sommeil, du système nerveux autonome et au niveau de l'impact personnel, social et fonctionnel).
- Utiliser de façon appropriée les informations obtenues auprès des proches et des professionnels paramédicaux dans l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan de traitement.
- Élaborer un plan de traitement et en faire la mise en œuvre
- Pouvoir assurer une prise en charge interdisciplinaire de ces patients.

Aptitudes techniques

- Savoir utiliser des techniques d'entrevue adaptées pour aller chercher l'information pertinente.
- Être capable d'effectuer un examen spécifique des troubles du mouvement
- Être capable d'évaluer la pertinence des résultats d'examen pour un problème clinique donné
- (évaluation neuropsychologique, scan cérébral, IRM, EEG, SPECT et TEP)

Connaissances

Connaissances de base

- Connaître l'anatomie, la biochimie et la physiologie des ganglions de la base et leurs relations avec le reste du cerveau

Connaissances cliniques

- Savoir distinguer cliniquement chez la personne âgée les différents troubles du mouvement : tic, chorée, dystonie, hémiballisme, tremblement, parkinsonisme, ataxie.
- Connaître la symptomatologie motrice et non-motrice des troubles du mouvement.
- Connaître le diagnostic différentiel de ces troubles du mouvement et être en mesure de proposer un plan d'investigation approprié tant neurologique que systémique s'il y a lieu.
- Connaître les causes plus rares de ces troubles du mouvement et les présentations atypiques.
- Connaître les anomalies génétiques reconnues associées aux troubles du mouvement.
- Connaître les indications, les contre-indications et les effets secondaires des différents traitements utilisés pour traiter les troubles du mouvement :
 - Traitement pharmacologique de la maladie de Parkinson :
 - a. patient peu symptomatique
 - b. patient avec début de handicap
 - c. patient avec fluctuations motrices simples
 - d. patient avec fluctuations motrices complexes
 - Traitement chirurgical de la maladie de Parkinson
 - Traitement pharmacologique et chirurgical du tremblement essentiel
 - Traitement pharmacologique et chirurgical des troubles du mouvement hyperkinétiques :
 - a. tics, Tourette et co-morbidités
 - b. maladie de Huntington et autres chorées
 - c. dystonies

COMMUNICATEUR

- Démontrer une capacité d'empathie et de respect face aux difficultés motrices, cognitives, fonctionnelles et psychologiques présentées par le patient
- Faire preuve d'une distance professionnelle appropriée dans ses relations avec le patient.
- Après discussion du cas avec son superviseur, pouvoir expliquer en mots simples au patient et à sa famille les hypothèses de travail, le diagnostic différentiel, et le diagnostic retenu.
- Si une investigation est nécessaire, pouvoir la justifier et l'expliquer en mots simples et compréhensibles pour le patient et sa famille.
- Pouvoir expliquer au médecin référant les hypothèses de travail, le diagnostic différentiel, et le diagnostic retenu, en se basant sur des notions scientifiques.
- Pouvoir également expliquer au médecin référant le bilan d'investigation et le traitement.
- Pouvoir expliquer à l'équipe traitante le diagnostic retenu chez le patient.

COLLABORATEUR

- Participer activement aux réunions interdisciplinaires ou aux discussions avec les équipes traitantes au plus grand bénéfice du patient.

- Pouvoir juger de la nécessité de demander l'expertise d'autres spécialistes et professionnels de la santé dans le but d'assurer la meilleure évaluation et la meilleure prise en charge possible du patient. Pouvoir expliquer aux autres intervenants la raison des demandes, ceci dans le but d'uniformiser l'évaluation et la prise en charge du patient.
- Être capable de faire de l'enseignement aux autres étudiants et médecins avec lesquels il travaille, en adaptant cet enseignement aux besoins de chacun. Faire preuve d'autocritique en prodiguant un enseignement qui soit le reflet de ses propres connaissances.

GESTIONNAIRE

- Consigner au dossier du patient de façon claire et précise l'évaluation clinique, le diagnostic différentiel et le principal diagnostic retenu.
- Proposer un plan d'investigation et de traitement adéquat en tenant compte des ressources du milieu.
- Faire une bonne gestion du temps alloué à la consultation et à la rédaction du rapport.
- Être capable de prioriser les problématiques les plus urgentes au sein de multiples demandes pour un même patient
- Réserver une période de lecture en fin de journée pour se documenter davantage sur un problème clinique donné.

PROMOTEUR DE LA SANTÉ

- Informer le patient et sa famille des facteurs de risque modifiables pour la maladie concernée.
- Promouvoir la sécurité de l'environnement du patient avec trouble du mouvement et atteinte fonctionnelle (auprès du patient et des proches aidants).

ÉRUDIT

- Concevoir une stratégie d'éducation tel un plan de lecture en rapport avec les objectifs du stage.
- Être capable de lire, critiquer et présenter à des collègues la littérature en rapport avec les objectifs du stage.

PROFESSIONNEL

- Savoir se montrer professionnel, compatissant et respectueux envers ses collègues, médecins et résidents.
- Faire preuve de confidentialité pour tous les cas traités.
- Respecter les opinions des autres médecins consultants, des médecins traitants et de ses collègues résidents.
- Se questionner par rapport à sa performance personnelle et professionnelle et être critique vis-à-vis lui-même.
- Reconnaître ses propres limites en ce qui a trait à ses aptitudes et ses connaissances et être en mesure d'aller chercher l'opinion d'autres collègues.
- Démontrer une ouverture d'esprit vis-à-vis une évaluation formative.

Évaluation – critères

voir fiche d'évaluation spécifique annexe C